



Webinar Technique

Le chaulage des boues, Une solution efficace en crise Covid

Le point de vue agricole

Alexandre FAES – Mardi 7 juillet 2020



1- La valorisation agricole des boues dans l'Ain : une longue histoire...

- **1986** : création de la MVAD à la chambre d'Agriculture de l'Ain
- **1992** : objectif 30 plans d'épandage
- **2020** : la CA01 assure le suivi des épandages de boues de 50 STEP + 5 à 10 lagunes ou FPR par an

La **Mission Valorisation Agricole des Déchets**, créée le 1^{er} décembre 1986 à la Chambre d'Agriculture de l'Ain, pour une durée initiale de 3 ans, met en œuvre, avec tous les partenaires concernés, des opérations concrètes de valorisation des déchets en agriculture.

Quels déchets ?... : Matières de vidange domestiques, boues de stations d'épuration, détritiques organiques des ménages, excédents de lisier, déchets de l'Agro-alimentaire, sous-produits calciques et azotés des industries chimiques : autant de produits utilisables en agriculture, à condition de bien maîtriser les conditions sanitaires et technico-économiques de leur valorisation; tel est le rôle de cette mission.

La politique de la mission est définie par un *Comité de pilotage* qui comprend : les organismes financeurs (les transformeurs — Agence Nationale pour la Récupération et l'Élimination des Déchets, Agence de Bassin Rhône-Méditerranée-Corse et Chambre d'Agriculture), des représentants des élus (Conseil Général, Association des Maires de l'Ain) et des représentants de l'administration (Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt, Direction Départementale de l'Équipement, Service d'Assistance Technique aux Exploitations de Stations d'Épuration-Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale, Direction des Services Vétérinaires, Service des Mines, Services de la Préfecture).

La valorisation agricole des boues d'épuration sera un axe important de travail au cours de ces trois ans.

Contact :

Mission Valorisation Agricole
des Déchets

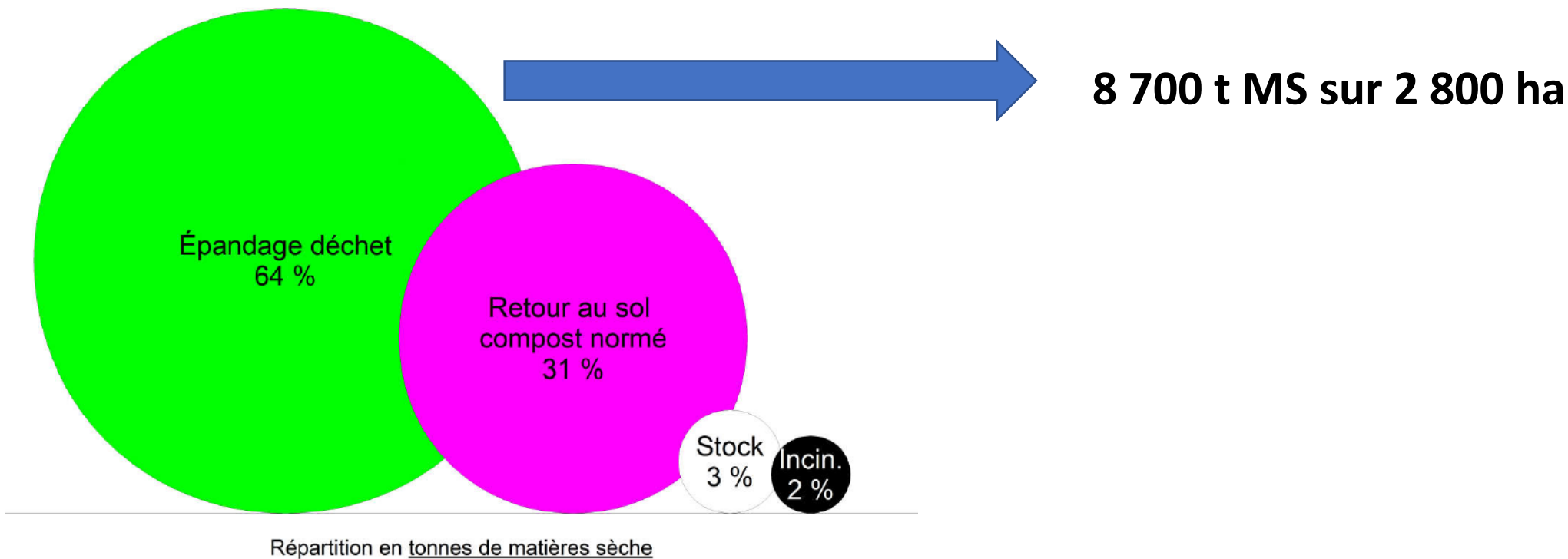
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'AIN
4, rue du Champ de Foire
BP 84
01003 - BOURG EN BRESSE CEDEX
tél. : 74.22.82.16



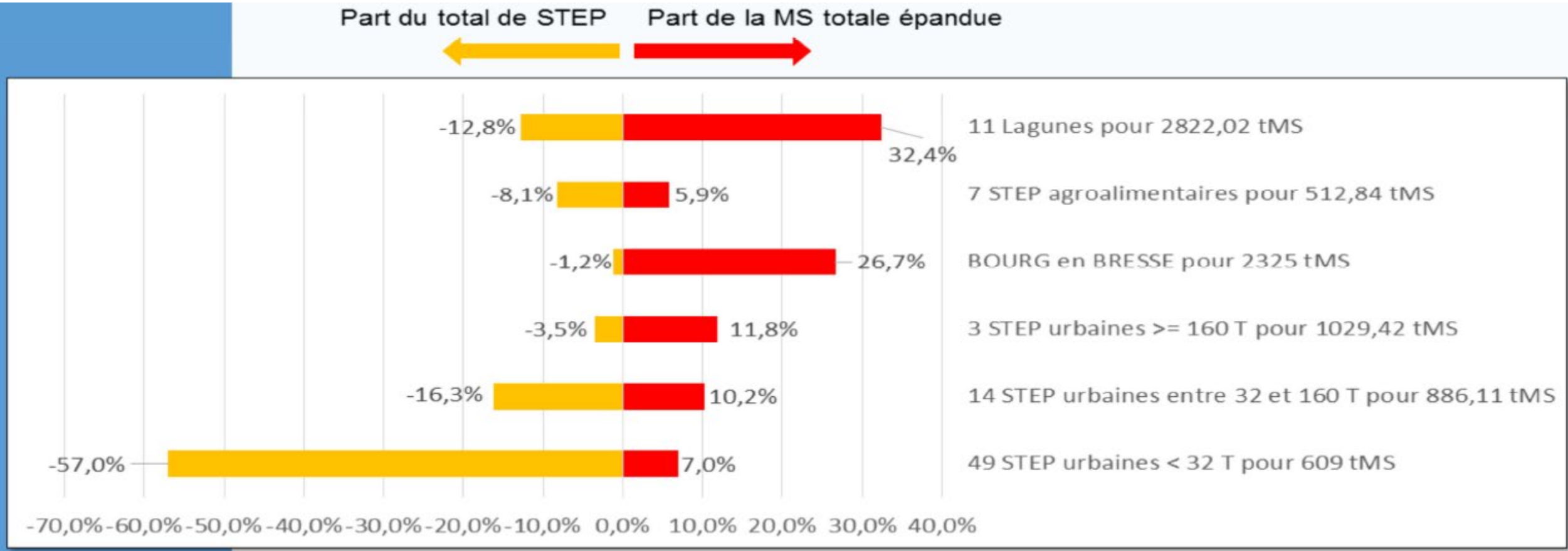
Jacques WIART
Ingénieur double compétence
en Agriculture et Environnement,
chargé de mission pour la Valorisation Agricole
des Déchets

Alexandre FAES
Chambre d'Agriculture de l'Ain

2- Etat des lieux de la valorisation agricole des boues dans l'Ain (2018)



2- Etat des lieux de la valorisation agricole des boues dans l'Ain (2018)



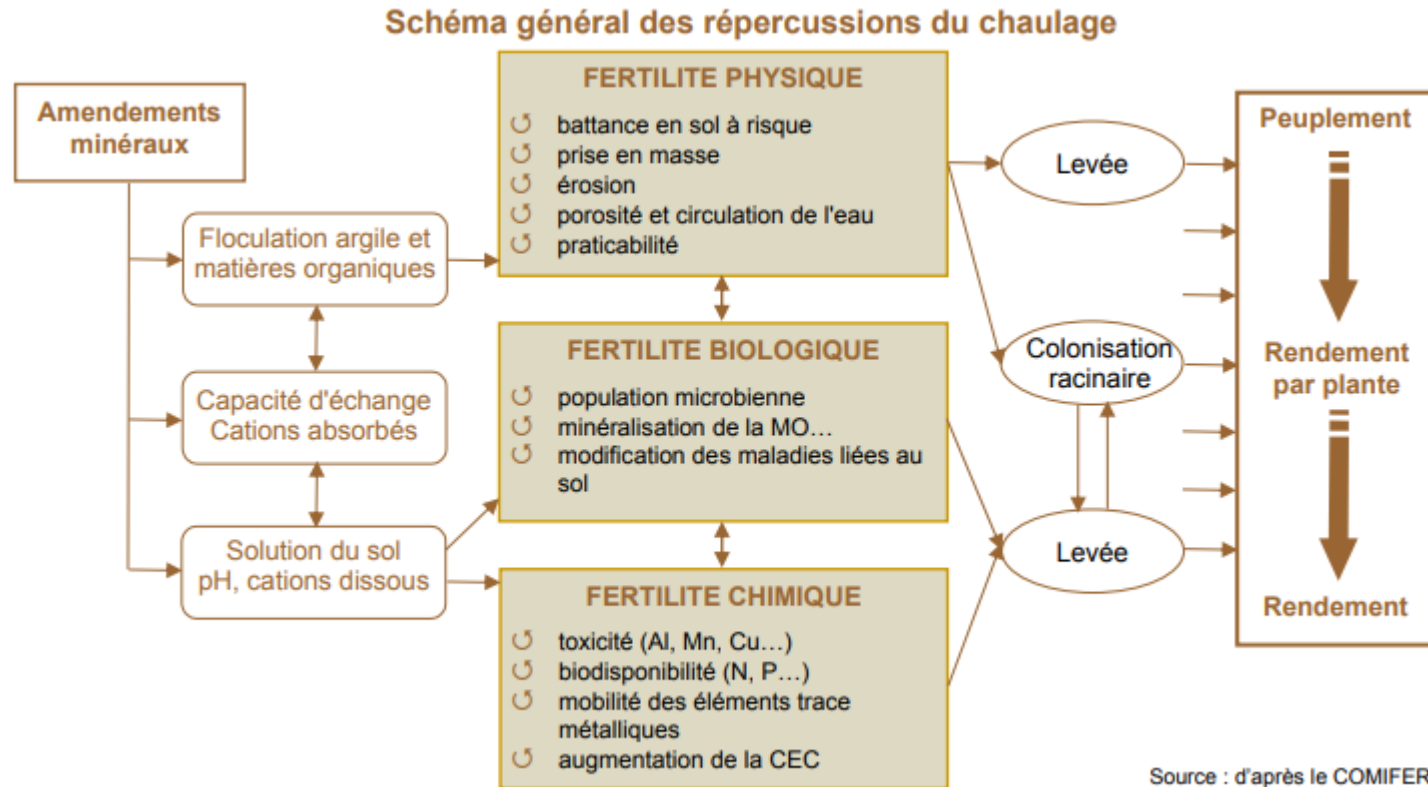
Alexandre FAES
Chambre d'Agriculture de l'Ain

3 – Le chaulage des boues dans l’Ain

- **10 STEP** mais plus **70 %** des quantités épandues en t de MS
- = **boues déshydratées**
- **Caractérisation de l’hygiénisation non systématique**
- **Apport de CaO via les boues : 600 à 1200 U / ha**

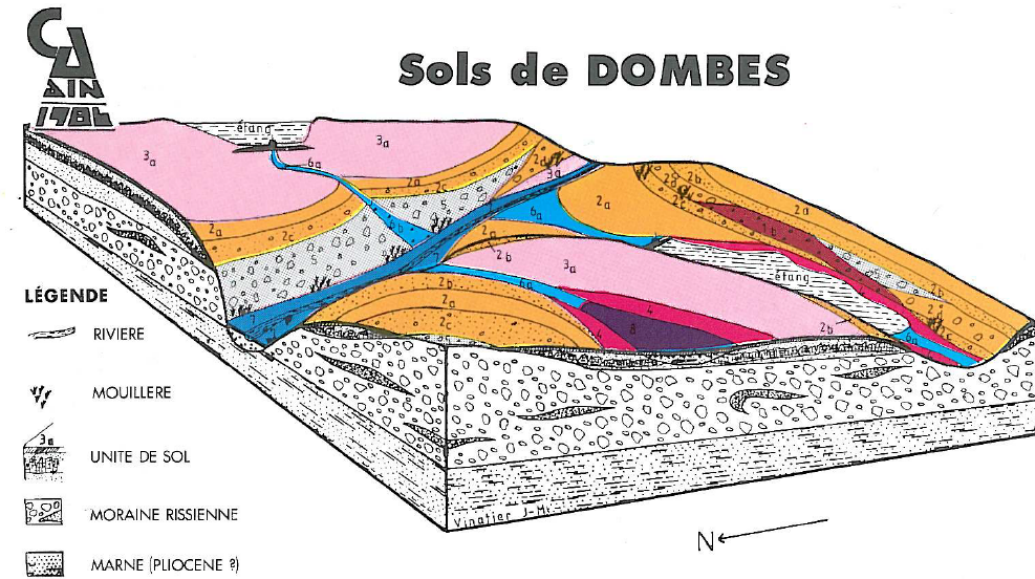


4 – Intérêt du chaulage pour les agriculteurs du département



4 – Intérêt du chaulage pour les agriculteurs du département

- Des sols majoritairement acides en Dombes, Bresse et Val de Saône
- Présence majoritaire de Sols limoneux et/ou sableux
- Ph compris entre 5,5 et 6,5



➡ Fort Intérêt des agriculteurs pour les boues chaulées

5 – Impact de la crise du COVID sur l'épandage des boues

- Boues Déshydratées chaulées : caractérisation systématique de l'hygiénisation + suivi journalier du pH
- Boues liquides : Mise en œuvre de l'hygiénisation par ajout de lait de chaux
 - Solution peu coûteuse
 - Relativement facile à mettre en œuvre
 - Maintien de la pérennité du plan d'épandage
 - Contrainte des délais analytiques

6 – le chaulage des boues liquides dans l’Ain

- Référence Haute-Savoie : efficacité du procédé
- Rencontre Christophe Prudhomme, LHOIST
- Caractérisation du caractère hygiénisant du traitement en situation « labo »
 - Bidon : 100 l de boues issues du silo brassé + lait de chaux (30 % MS)
 - Brassage régulier
 - Prélèvement et Analyse complète microbio



6 – le chaulage des boues liquides dans l'Ain

- Constats :
 - Bonne homogénéisation
 - Montée du pH très rapide
 - Maintien du pH dans le temps
 - 1ers résultats sur coliformes : < 10
- Après confirmation Hygiénisation : Ajout lait de chaux dans le silo et brassage en continu
- Après temps de contact minimum de 10 j, vérification des coliformes
- Pendant ce délai, suivi journalier du Ph dans le silo
- 15 à 20 STEP concernées dans le département



Alexandre FAES
Chambre d'Agriculture de l'Ain

MERCI POUR VOTRE ATTENTION



Alexandre FAES

alexandre.faes@ain.chambagri.fr

04 74 45 47 18